

Réunion publique sur les dégradations de véhicules Place des Flandres, rue de Hollande et square d'Oslo

COMPTE RENDU

LE 25 AVRIL
2018

19H00

Salle du Conseil Municipal
Quartiers Vand'Est (Territoire Centre)
et square d'Oslo (Territoire Centre)

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 52 personnes Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué aux Relations Publiques, au Marché et à la Vie des quartiers et Référent du Territoire Centre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative et référent du Territoire Ouest, M. Jean-Noël GENIN, Conseiller délégué à la Sécurité, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est. Fonctionnaires : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Tom LAHBIB, Appariteur, M. Gérard STCHERBININE, Chargé de mission à la Sécurité et à la Prévention, M. Thierry WEISS, Policier municipal. Partenaires : M. Nicolas JOLIBOIS, DDSP (Directeur Départemental de la Sécurité Publique), M. FOURCHET, Major Responsable Division Vandœuvre de la Police Nationale, M. SONZOGNI, propriétaire foncier, M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation Sociale, M. Mouad ECHCHARAF, médiateur de nuit, M. Rachid ABOU-MOUSSA, médiateur de nuit, M. Chérif AMROUN, coordinateur des médiateurs de nuit.</p>

Ordre du jour : suite aux actes successifs, fin mars et début avril dernier, de crevaison de pneus de nombreux véhicules garés rue de Hollande ou dans le square d'Oslo et à la pétition reçue en mairie, une réunion publique en présence de la police Nationale et de la police municipale s'est avérée nécessaire.

Monsieur le Maire : *« Dès que les faits de crevaison de pneus dans le quartier de la rue de Hollande, de la Place des Flandres et du square d'Oslo ont été portés à ma connaissance, j'ai réagi et j'ai constaté que les services de l'Etat ont fonctionné. Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique m'a confirmé le déroulement de l'enquête dans une telle situation et j'ai décidé d'organiser cette réunion publique par volonté, pour trouver des solutions pour régler le problème, lorsqu'il arrive et à plus long terme, pour que le quartier change comme l'action qui a été menée à Louvain, où une place a été refaite et où un point phone a été fermé. Dans le cas des pneus crevés, j'ai confiance en l'intervention de la police nationale. On va régler le problème de façon constructive. Chacun doit faire son travail. Les médiateurs de nuit veillent la nuit. Des civils ont fait le guet, ce que je peux comprendre humainement, mais il y a des risques de déviance. »*

Un habitant intervient : *J'habite Place des Flandres. Le parking est saturé à 18 heures. Du coup, des voitures se garent sur le terreplein de la rue de Hollande. Si c'est interdit de se garer là, on préfère avoir des amendes de stationnement plutôt que les quatre pneus crevés ! Sur le parking, il y a plusieurs voitures qui sont garées là et qui ne sont pas à jour dans leur contrôle technique !*

Un autre habitant fait remarquer qu'il y a 86 places de stationnement place des Flandres *« et on est 66 locataires ! Il y a de nombreuses personnes qui se garent là alors qu'ils n'habitent pas là ! »*

Monsieur le Maire explique qu'il existe une tolérance vis-à-vis des automobilistes qui se garent le long de la rue de Hollande, car il manque de places de stationnement et il est conscient des difficultés rencontrées par les habitants sur un axe saturé, comme c'est le cas également au village ou encore dans la rue du Portugal. Il répond que la police municipale va venir voir sur la place de Flandres pour constater quelles sont les voitures ventouses, puis les signaler à la fourrière. Il précise que, selon la loi, tout conducteur a le droit de se garer sur un parking public, qu'il habite là ou non. En revanche, son véhicule doit être déplacé au moins tous les 10 jours.

Un habitant s'étonne que des habitants de Houdemont viennent mettre leurs déchets dans les molochs de la Place des Flandres. *« Le jour où on sera facturé au poids, cela posera problème ! »* Il s'inquiète aussi de la

présence de voitures de sociétés qui se garent sur ce parking.

M. Stcherbinine : « *En ce qui concernent les voitures ventouses, nous nous heurtons à deux difficultés : la fourrière est intercommunale (dont métropolitaine) et la difficulté liée au défilé de Saint Nicolas de Nancy, jugé prioritaire. Néanmoins, 60 voitures ont été mises en fourrière récemment sur notre ville, ce qui n'est pas rien. La police municipale effectue des contrôles d'assurance et du contrôle technique sur les voitures garées sur les parkings. En ce qui concerne les voitures ventouses, il est nécessaire de les marquer avant de les ôter. La police municipale tourne dans toute la ville, mais nos effectifs ne sont pas aussi nombreux que ceux de la ville de Nancy.* »

Monsieur le Maire donne la parole à la Police Nationale.

Le DDSP : « *J'ai souhaité assister à cette réunion publique pour répondre à votre préoccupation au sujet de la série de pneus qui ont été crevés depuis fin mars début avril. Il faut étudier les faits. Qui nous dit que les pneus crevés sont en lien avec le stationnement ? Ce n'est pas ma conclusion. Ce type d'actes est souvent l'œuvre de désœuvrement ou d'une vengeance à l'encontre d'une ou plusieurs personnes. Mais il s'agit d'une hypothèse. La question que nous nous posons : comment faire pour retrouver le ou les auteurs de ces faits ? La police nationale favorise les échanges avec la population et entend ses attentes.* »

Le Major complète : « *Les faits signalés ont commencé les 4 et 5 avril Rue de Hollande, puis au Square d'Oslo dans la nuit du 6 au 7 avril, Place des Flandres dans la nuit du 9 au 10 avril et aussi place d'Irlande dans la nuit du 16 au 17 avril. Y a-t-il dans la salle des personnes qui ont été victimes de ces faits ?* »

Une douzaine de personnes se manifestent.

Le DDSP : « *Beaucoup de personnes sont venues déposer plainte à la police nationale après avoir réparé. Quelle était la forme de crevaison ?* »

Un habitant : « *Mon garagiste m'a dit qu'il s'agissait d'un poinçon très fin.* »

Une autre habitante parle aussi d'un coup de poinçon dans les roues de sa voiture, aux dires de son garagiste.

Une habitante complète : « *Comme un cutter.* »

Un autre habitant : « *J'ai remarqué un impact qui aurait été fait avec un objet contendant triangulaire.* »

Un habitant : « *Un professionnel de vente de pneus m'a certifié que l'impact était typique d'un coup de poing américain.* »

Un habitant : « *Au 2 rue de Hollande, il y a eu 16 voitures touchées dans la nuit du 9 au 10 avril. J'habite là depuis trois ans et je me gare souvent sur le terreplein, faute de place, sans aucun souci.* »

Une habitante signale que les deux voitures qui ont eu les quatre pneus crevés square d'Oslo étaient correctement garées.

Un habitant du 8 rue de Hollande a également retrouvé sa voiture avec les quatre pneus crevés alors qu'il était correctement garé sur le parking.

Monsieur le Maire : « *Ce n'est pas forcément lié avec le fait que les automobilistes soient garés sur le terreplein le long de la rue de Hollande.* »

Le DDSP : « *L'affaire est prise très au sérieux par la Police Nationale qui exerce des surveillances discrètes depuis une semaine. J'ai demandé aux médiateurs de nuit de ne pas surveiller. Mais ils écoutent et ils font un travail remarquable. Si un phénomène se reproduit, surtout téléphonez tout de suite au 17 et ne touchez pas à vos pneus, afin de laisser à la police Nationale le soin de constater la façon de procéder de(s) individu(s), pour que nous recueillions tous les indices possibles en vue d'identifier les auteurs des faits.* »

Un habitant : « *J'ai appelé le 17. La police nationale est venue et a pris des photos.* »

Un habitant : « **Les caméras de vidéosurveillance** fonctionnent-elles rue de Hollande ? Ce serait bien de mettre des caméras sur nos parkings ! »

M. Weiss : « *La police municipale s'est rendue sur le parking de la Place des Flandres, au sujet des voitures qui n'ont plus d'assurance ou qui ne sont pas à jour dans leur contrôle technique. Mais on ne peut pas verbaliser un automobiliste pour cela, s'il n'est pas à son volant.* »

Un habitant a remarqué qu'il y a six voitures stationnées place des Flandres, qui appartiennent à un garage de Laneuveville.

M. Weiss : « *On les a relevées et on en a ôtées. On marque les valves des roues des voitures maintenant, afin que cela ne se voie pas. Sinon, les automobilistes bougent leur voiture d'un mètre et on doit la marquer à nouveau.* »

Monsieur le Maire : « *En effet, il y a des caméras de vidéosurveillance, sur les écoles notamment. C'est une aide, mais cela ne règle pas tout. Nous avons des caméras mobiles. J'ai demandé à ce qu'on les mette de façon à surveiller la place des Flandres.* »

Monsieur le Maire fait remarquer qu'« *installer des caméras mobiles prend du temps. Je demande au Directeur Général des Services qui est présent dans la salle ce soir si cela coûte cher de les déplacer ?* »

Le Directeur Général des Services : « *La procédure pour déplacer les caméras est technique : il faut trouver un emplacement pour l'accrocher. Cela ne peut pas être réalisé d'ici à demain.* »

Monsieur le Maire souhaite donner l'accord au service municipal concerné [la police municipale] pour changer une caméra de place et pour qu'elle soit accrochée à un endroit stratégique qui permette de surveiller à la fois le parking de la place des Flandres et la rue de Hollande.

Un habitant a remarqué que de nombreux automobilistes grillent le feu du carrefour Norvège/Hollande le soir.

Un autre habitant regrette qu'il n'y ait plus de barrière de sécurité sur le trottoir, ce qui est dangereux pour les enfants.

M. Weiss : « *Lorsque vous voyez quelque chose d'anormal, comme des rodéos de scooters ou des voitures qui roulent très vite, il faut prévenir la police municipale pour que nous identifions, avec l'aide de la police Nationale, les fautifs de troubles à la tranquillité publique.* »

Monsieur le Maire annonce une prochaine action de lutte contre les voitures ventouses dans le quartier, imminente.

Un représentant associatif du quartier s'inquiète de savoir qui paye le remplacement des pneus crevés aux habitants. Il sait que les habitants du quartier ont de faibles revenus et remplacer quatre pneus coûte cher.

Une habitante témoigne de son cas personnel : elle n'a pas pu être remboursée par son assurance car il n'y a pas de tiers connu. Elle demande si c'est utile de porter plainte maintenant si elle ne l'a pas fait tout de suite.

Le DDSP : « *La plainte a pour intérêt de porter ce fait à la connaissance de la police Nationale. Mais cela ne renforcerait pas notre action de surveillance déjà en place. Si l'auteur des faits est identifié, il sera tout de même difficile de lui faire reconnaître la totalité de ses actes. Actuellement, nous avons une piste. Le vandalisme est un acte de délinquance. Si c'est une vengeance entre voisins, gare à eux.* »

En conclusion :

Monsieur le Maire remercie les services de la Police Nationale et de la police municipale pour leur prise en charge de ces faits. Il remercie aussi le Directeur Départemental de la Sécurité Publique pour sa disponibilité. Il note que la Police Nationale a actuellement une piste. Les meilleurs policiers nationaux sont aux aguets. Actuellement, le ou les auteurs de ces faits n'agissent plus, « *ils doivent savoir qu'il y a une enquête. Il faut rester vigilant. En ce qui concerne les caméras de surveillance, j'ai demandé au responsable de la police municipale une réunion et une formation à la lecture des images des caméras de vidéo protection. En ce qui concerne le stationnement sur le terreplein le long de la rue de Hollande, je vous confirme qu'il n'est pas*

interdit, car beaucoup de personnes ont besoin de se stationner.

Je propose de créer un Atelier avec les habitants qui le souhaitent pour le stationnement sur ce secteur, Place des Flandres et rue de Hollande. Je suis d'accord pour mettre des obstacles pour protéger les cyclistes. Les habitants doivent être écoutés. »

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHÉANCE ENVISAGÉE
Réaliser une action de contrôle des véhicules ventouses situées Place des Flandres et sur le parking de la rue de Hollande.	Police municipale	Dès avril 2018
Organiser un Atelier de quartier sur le stationnement Place des Flandres et Rue de Hollande.	Démocratie participative	Dès que possible

La Visite sur place de l'Atelier Stationnement est prévue le :

Lundi 4 juin à 17h30

Rendez-vous devant l'entrée du n°1 place des Flandres